

Les bonnes raisons d'accepter la monnaie locale

Valoriser

vos engagements en faveur d'une économie responsable, respectueuse de la nature et solidaire

Attirer

et fidéliser de nouveaux clients grâce à l'Elef.
Créer une nouvelle relation originale avec vos clients !

Dynamiser

vos relations commerciales de proximité, en circuit court

Tisser des liens

de solidarité avec des entreprises porteuses des mêmes valeurs

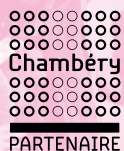
Participer

à une démarche collective et définir ensemble les règles de la monnaie

Soutenir

des initiatives citoyennes locales qui ont du sens

Avec le soutien de :



Des fondations & Des entreprises locales



Comment accepter l'Elef ?

Nous contacter pour un échange téléphonique, une visite ou un rendez-vous :

elef@lamonnaieautrement.org
Tél. : 09 81 01 50 90

www.lamonnaieautrement.org



Conception graphique : Philippe Vuilleminet - Illustrations : Marine Dupuch - Image : Elisabeth Berger - Juin 2015

une initiative de LA  AUTREMENT

305 rue du Bertillet
73000 Chambéry
contact@lamonnaieautrement.org

Construisons ensemble
une autre façon d'échanger



Monnaie **locale** et **citoyenne**
du bassin chambérien



Guide

entreprises & professionnels

une initiative de LA  AUTREMENT



Je prends contact

avec l'association pour compléter une demande d'adhésion



Mes clients peuvent payer tout ou partie

de leurs achats en éléfs

avec des billets de 1, 2, 5, 10, 20

Le rendu de monnaie, c'est facile !

Le compte est rond : le client paie en éléfs, je rends la monnaie en éléfs

exemple

*Pour un achat de valeur de 11 LF, le client donne 1 billet de 10 LF + 1 billet de 2 LF ;
Je lui rends un billet de 1 LF.*



Il y a des centimes : le client paie en éléfs et fait l'appoint en euros, ou je lui rends en euros sur le total perçu

exemple

*Pour un achat de 10,5 Elefs, le client donne un billet de 10 LF et 1€.
Je rends 50 cts d'€.*



L'Elef, c'est 100 % légal, ma compta ne change pas !

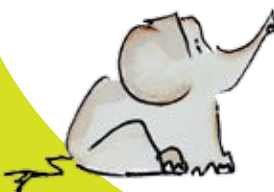
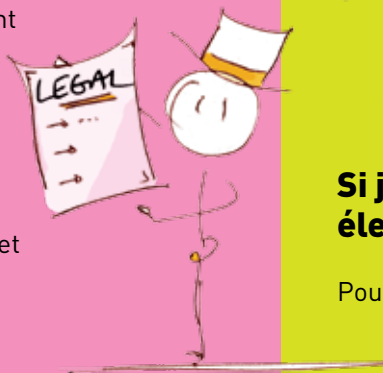
1 € = 1 éléf

20 € = 20 LF

Comme un chèque bancaire ou un chèque déjeuner, l'Elef est considéré comme un autre moyen de paiement que l'espèce

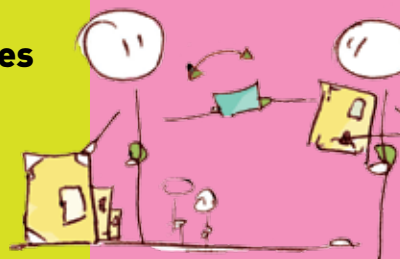
Ma comptabilité se fait intégralement en euro

Je déclare uniquement des euros aux institutions sociales et fiscales



Si je ne parviens pas à réutiliser tous les éléfs, je peux les reconvertir en euros

Pour cela, je prends contact avec l'association



Je réutilise les éléfs reçus

- en payant des fournisseurs et prestataires de services membres du réseau en éléfs
- en versant une partie du salaire et/ou des primes aux salariés volontaires en éléfs
- en faisant des remises commerciales en éléfs